INITIATIVE POUR LA RESURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE
FRANCE MAURITANIE

A M. Mohamed Ould Abdel Aziz
Président de la République
Nouakchott, Mauritanie

Monsieur le Président, Marseille, le 16 Mai 2015

Le 15 janvier 2015, Biram DAH ABEID, Prix des Droits de l'Homme de l'ONU 2013, Président d'IRA, Djiby SOW, Président de l'ONG Kawtal Ngam Yellitaare et Brahim BILAL RAMDHAN, Vice- Président d'IRA, ont été condamnés par le Tribunal de Rosso à 2 années de détention, à l'issue d'une parodie de procès, pour avoir organisé une manifestation pacifique contre l'esclavage. Ils sont actuellement détenus à Aleg dans des conditions inacceptables et privés de soins médicaux. Ils viennent d'apprendre que leur procès en appel devrait se tenir dans la future Cour d'Appel encore en construction à Aleg, nouvelle manœuvre pour organiser un procès avec des juges aux ordres, en contradiction avec la législation mauritanienne et tous les engagements internationaux de la Mauritanie.

Avec IRA-France-Mauritanie, nous exigeons :

- La libération immédiate et inconditionnelle de ces trois détenus qui sont des prisonniers d'opinion ;
- La possibilité pour tous de recevoir immédiatement les soins médicaux nécessaires, en particulier pour Djiby Sow, souffrant, et à qui ces soins sont refusés depuis plusieurs semaines ;
- La tenue du procès en Appel auprès de la Cour d'Appel de Nouakchott, seule habilitée ;
- Un engagement clair des autorités mauritaniennes d'appliquer enfin la législation criminalisant l'esclavage et de cesser de poursuivre injustement les défenseurs des Droits Humains qui agissent pacifiquement pour demander le respect de la Loi, la fin du racisme d'Etat et des violations des Droits Humains en Mauritanie.

Nom Prénom	**Adresse électronique ou postale**	**Signature**